

« Le pavillon sur l'île Seguin : la fabrique de l'histoire »»

Quand l'usine remplissait tout l'espace disponible, l'île Seguin était très souvent comparée à un paquebot ancré au milieu de la Seine. Mais celle-ci n'est-elle pas en passe de se métamorphoser en porte-conteneurs ? Ces boîtes métalliques normalisées, emblématiques de la mondialisation de l'économie⁽¹⁾, abritent depuis septembre dernier les réserves et la cuisine du restaurant "Les Grandes Tables" implanté face au Pont Renault. Elles sont encore une fois détournées de leur usage habituel pour héberger le nouveau pavillon d'information de la SAEM qui sert désormais d'écrin à une fresque historique retraçant l'évolution du site du XII^e au XXI^e siècle. Une architecture audacieuse destinée à attirer le grand public vers la mise en scène des métamorphoses de ce lieu d'autant plus mythique que, jusqu'à l'année dernière, il était resté inaccessible aux Boulonnais et aux habitants des communes riveraines. Tout aussi audacieuse a été la démarche de la SAEM qui a su réunir les associations et l'entreprise autour du projet de conservation de la mémoire de Renault à l'emplacement de son usine-mère, et faire appel à des prestataires aux compétences indiscutables pour concevoir, réaliser et réussir aussi bien le contenant que le contenu. L'ouverture est prévue fin juin.

Le pavillon nomade

Dès sa création, à l'instar de toutes les grandes opérations d'aménagement urbain, la SAEM Val-de-Seine-Aménagement a considéré que communication et information figuraient parmi ses objectifs prioritaires. Comment ne pas montrer, ni expliquer au grand public comme aux professionnels le projet dans toute son ampleur, de sa genèse aux étapes successives de sa mise en œuvre ?

Après un point d'accueil provisoire situé dans une boutique au 202 boulevard Jean-Jaurès, un premier pavillon d'information est implanté en 2004 rue Yves-Kermen au niveau de l'îlot W15. Un espace ouvert au public où, depuis que notre association existe, des exemplaires d'AMETIS Infos sont mis à la disposition des visiteurs. La progression du chantier du Trapèze Ouest va contraindre en 2007 à le déplacer d'environ 200 mètres, sur C6 (à l'angle de la rue Yves-Kermen et de l'avenue Émile-Zola). Lieu de médiation, il permettait d'exposer des maquettes générales ou détaillées et de mettre à la disposition des visiteurs des brochures explicatives renouvelées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Il était surmonté d'un belvédère permettant de contempler l'ensemble de la zone. Mais dès l'automne 2010, cerné de près par des palissades de chantier, le pavillon est devenu quasiment invisible et, par conséquent, moins fréquenté. Dans la perspective du démarrage des travaux du Trapèze Est, la nécessité de libérer l'emprise est désormais inéluctable. Mais où le réimplanter ? Sur le Trapèze, avec la probabilité que sa visibilité comme sa

durée de vie soient limitées ? Ou bien vers le nouveau centre de gravité de l'opération : l'île Seguin ? Avec l'ouverture du jardin conçu par Michel Desvigne, celle-ci ne devient-elle pas un espace de loisir attractif ? Un défi que la SAEM et la ville souhaitent relever en mettant en œuvre une politique innovante d'implantation d'activités culturelles et d'équipements de loisir.

La question se pose d'autant plus qu'il est acquis que le pavillon de la rue Yves-Kermen ne supportera pas un nouveau transfert. Ne faut-il pas profiter de cette opportunité pour imaginer un nouveau concept architectural et éditorial intégrant une présentation du continuum entre le passé du site son histoire, son vécu et son avenir ?

Objectifs : créativité et innovation

Pour ce bâtiment d'une dimension relativement modeste (200 à 300 m²), la SAEM décide en juillet 2010 de consulter cinq cabinets d'architecture sur la base d'un cahier des charges en quatre points : 1) conserver l'esprit

du lieu, l'ancien avec les traces de l'activité industrielle et le nouveau avec le jardin de Michel Desvignes, 2) concevoir un ouvrage démontable susceptible d'être déplacé et remonté plusieurs fois au gré de l'avancement des chantiers, 3) créer un signal visible de loin susceptible d'inciter le public à venir sur l'île jusqu'à l'ultime étape de la réalisation du projet urbain, 4) consolider et valoriser l'image globale de l'opération : "Île Seguin-rives de Seine" en proposant un bâtiment exceptionnel par sa créativité, innovant, durable et attractif, dans la même veine que la structure en échafaudages du restaurant "Les Grandes Tables" situé à proximité.

Parmi les cinq jeunes agences choisies par la SAEM afin qu'elles aient une chance de faire leurs premières armes, c'est Manh Architectures associée à Christian Nancy qui remporte la compétition. Leur projet s'inscrit pleinement dans le cahier des charges et se démarque des autres propositions. C'est un bâtiment sur deux niveaux constitué de conteneurs maritimes qui



Axonométrie du pavillon montrant les conteneurs de l'étage positionnés en porte-à-faux et les cinq poutres transversales posées en toiture pour renforcer la structure (image CFAO : bureau d'études Loison). © Loison S.A.S. / Manh Architectures Nancy

renvoient au vocabulaire industriel. Et sa façade qui le transforme en boîte à lumière afin d'y projeter, dès le soir tombé, de grandes images le rend particulièrement attractif.

Il convient enfin de noter qu'à la suite de la décision de Renault de s'associer au projet, un des conteneurs du rez-de-chaussée a été remplacé par une vitrine conçue sur mesure afin d'accueillir l'exposition de modèles qui ont marqué l'histoire du site.

Comme les briques d'un Lego géant

En réponse aux contraintes du cahier des charges, les architectes ont opté pour plusieurs partis pris techniques originaux. Tout d'abord, pour répondre à la demande de démontage et de remontage, l'absence de pieux enfoncés dans les alluvions de la Seine jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur qui est de règle pour toute construction dans le périmètre de la ZAC. Le poids relativement faible de la structure en conteneurs -environ 40t- permet en effet de la fixer sur des semelles de béton jouant le rôle de plaques de répartition, elles-mêmes posées sur la dalle préexistante du jardin. Lors des déménagements à venir, il suffira de couler de nouvelles semelles à l'emplacement choisi. Et, pour faciliter un peu plus ces déplacements, les circuits électriques et informatiques des conteneurs aboutissent dans des boîtiers de dérivation permettant de les brancher et de les débrancher en toute quiétude.

Mais l'option la plus risquée consistait à poser les 240 m² des conteneurs du niveau supérieur en porte-à-faux sur les 80 m² de ceux posés au sol, tout en ménageant au centre un patio



Lille le 14 mars 2012: montage "à blanc" de l'étage du pavillon. © Ametis / Photo Pierre.Z

faisant office de vaste puits de lumière. Ce choix d'alléger la silhouette du bâtiment, tout en conservant la transparence d'une rive à l'autre, est en contradiction avec la logique de stockage des conteneurs maritimes conçus, selon le terme technique couramment utilisé, pour être "gerbés" les uns sur les autres. À ceci s'ajoute le choix d'une structure autoportante considérée comme plus esthétique et plus audacieuse que celles faisant appel à un treillis externe, sans compter que les larges baies pratiquées dans les conteneurs pour qu'ils soient ouverts vers l'extérieur et qu'ils puissent communiquer les uns avec les autres portent atteinte à l'intégrité de la structure. De quoi donner la migraine au bureau de contrôle chargé de certifier le pavillon conforme aux normes très sévères qui régissent les ERP (Etablissements Recevant du Public)!

La rigidité de cet assemblage modulaire original et surprenant est assurée par différents types de renforts et de contreventements fixés sur les conteneurs, mais surtout par les cinq poutres arrimées sur la toiture qui, tels les haubans d'un pont suspendu,

maintiennent l'ensemble du bâtiment en tension. Elles seront masquées par une sur-toiture destinée à atténuer l'impact du rayonnement solaire, tout en favorisant une ventilation naturelle de l'espace d'exposition.

La fabrication et le montage sur site ont été confiés à la société Loison spécialisée dans la réalisation d'ouvrages métalliques sur mesure implantée à Armentières dans la banlieue lilloise; elle a, entre autres, remporté les appels d'offres pour le Louvre de Lens, l'hôtel Hilton Arc-de-Triomphe, ainsi que la rénovation de la gare Saint-Lazare. Les conteneurs ont été façonnés et aménagés en atelier, peints, isolés, habillés de leurs faux plafonds et équipés de leurs réseaux électriques et informatiques. Néanmoins, afin de s'assurer que l'ensemble était vraiment du "prêt à monter" et aussi pour commencer à rédiger l'indispensable notice de montage / démontage, un assemblage "à blanc" du niveau supérieur a été réalisé à Lille le 14 mars dernier en présence de représentants des associations invités par la SAEM. Deux semaines seulement avant que les conteneurs, conçus dès l'origine pour s'adapter au gabarit routier, soient acheminés par camions vers l'île Seguin.

"Raconte-moi une histoire..."

S'il est indispensable de réussir l'enveloppe, il est clair que le pavillon sera aussi jugé à l'aune de son contenu. Avant même la mise en chantier de l'exposition, Altermuseo, le prestataire choisi par la SAEM pour la muséographie (cf. AMETIS Infos N°14, décembre 2009), avait déjà travaillé sur les enjeux de l'histoire et de la mémoire de Renault à Boulogne-Billancourt et la manière de les mettre en valeur. A cet effet, Altermuseo avait signé une convention avec le LHEST (Laboratoire d'Histoire Economique, Sociale et des Techniques) de l'université d'Evry dirigé par les historiens Jean-Louis Loubet et Alain Michel.



Île Seguin le 28 mars 2012 : mise en place du 1^{er} conteneur de l'étage du pavillon. © Ametis / Photo Pierre.



Accès à la toiture depuis le patio du pavillon.
© Ametis / Photo Pierre Z.

Mais compte tenu du contexte, souvent passionnel, comment raconter cette histoire tout en restant intellectuellement honnête? Réponse: en s'arrimant à l'histoire de l'île, sans la réduire ni à la présence de l'usine, ni aux projets de la SAEM; en montrant que sur l'île Seguin, il y a un avant et un après Renault. En dehors de la conception de l'exposition elle-même, le plus gros travail a été la mise en œuvre de la méthode de concertation aboutissant à ce que, pas à pas, les parties prenantes - la Ville, la SAEM, Renault et les associations: ATRIS, AMETIS, SHGR - s'approprient ce récit et participent à sa rédaction. Cette démarche, fondée sur le principe de la maïeutique socratique, a été un succès à la fois parce que chacun s'est rendu compte qu'elle répondait à l'attente réelle du grand public, et aussi parce qu'elle permettait de préfigurer le lieu de mémoire et d'histoire définitif. La SAEM, comme les associations ont admis qu'en raison de la surface exigüe du pavillon, il n'était pas possible d'y montrer l'histoire du site dans sa totalité.

C'est sur cette base qu'Altermuseo a élaboré un scénario en trois épisodes: "l'île vague" du XII^e au XX^e siècle, "l'île usine" de 1898 aux années 2000 et "l'île Seguin-rives de Seine, une nouvelle vision de la ville" 2000 - 2020. Avec plusieurs niveaux de lecture: des rappels de la grande histoire, des chapitres détaillés période par période, des zooms sur des aspects emblématiques de l'histoire du site, des images fixes et animées, et des témoignages d'acteurs

impliqués aussi bien dans la fermeture de l'usine que dans le démarrage d'une nouvelle vie sur le territoire de la ZAC. L'utilisation de cette palette d'outils multimédia répond à un objectif, simple en apparence mais qui relève d'un équilibre subtil: passer le message aux visiteurs sans qu'ils se lassent un seul instant. Le script écrit, restait à le mettre en scène.

Une fresque sur étagères

Cette tâche a été confiée à IRB (Integral Ruedi Baur), entreprise spécialisée dans la scénographie et le design graphique qui avait déjà été retenue par la SAEM pour la réalisation de ses stands d'exposition et la signalétique du chantier. Et c'est l'architecture du bâtiment qui induit le choix de réaliser une fresque circulaire autour du noyau central, à l'opposé des ouvertures sur le panorama où l'œil du visiteur va naturellement se tourner pour découvrir les rives du fleuve et les immeubles en construction. Sachant que, la nuit venue, il sera possible de donner à voir une partie du contenu de la fresque grâce aux rétroprojections d'images sur les façades du niveau supérieur.

L'idée de la fresque circulaire a conduit à introduire, du sol au plafond, des courbes dans l'espace orthogonal des conteneurs, à l'image d'une immense bibliothèque, tout en conservant une présentation équivalente pour les trois séquences historiques. IRB a donc conçu un meuble avec des cases de tailles diverses où sont implantés des écrans, des tiroirs, des objets, des photos et des textes sur la base d'une

trame adaptable, mais néanmoins très précise, correspondant au vocabulaire muséographique diversifié qui caractérise la fresque. Au final, malgré les difficultés inhérentes à tout projet ambitieux réunissant autant d'acteurs exigeants, les visiteurs -avertis ou non- découvrent une exposition de grande qualité dans laquelle ils peuvent, comme les lecteurs d'un magazine, naviguer des titres aux encadrés, en passant par les en-têtes, les articles et les illustrations. Les conteneurs sont désormais solidement arrimés sur le pont. Ils contiennent les fondamentaux de l'histoire et de la mémoire du site.

Et que vogue le navire! Sa mission: ancrer le futur dans le passé. Mais la navigation est longue jusqu'au port où un mouillage l'attend. "L'avenir vient de loin..."

Rédaction: Pierre Zigmant

⁽¹⁾ pour en savoir plus on pourra consulter le gros livre de Marc Levinson (journaliste à *The Economist*): *The Box. Comment le conteneur a changé le monde*, Max Milo, 2011, 478 p., 25€ ou un des articles résumant cet ouvrage disponibles sur la toile: <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/11/13/04016-20111113ARTFIG00214-leconteneur-a-revolutionne-l-economie-mondiale.php> ou http://www.alternatives-internationales.fr/the-box-comment-le-conteneur-a-change-le-monde_fr_art_1140_58332.html



Vue générale du chantier du Pavillon sur l'île Seguin en mai 2012